

FAQ

Quels sont les différents sites d'enseignement ?

En licence professionnelle, les cours auront lieu 41 rue Gay Lussac, 75005 Paris ou 292 rue Saint Martin, 75003 Paris
En master, les cours auront lieu 41 rue Gay Lussac, 75005 Paris ou 292 rue Saint Martin, 75003 Paris ou 2 rue Conté, 75003 Paris.

Je souhaite candidater pour dispenser des cours à l'Enass, quelle est la procédure ?

Envoyez un CV, une lettre de motivation et la liste des Unités d'Enseignements (UE) sur lesquelles vous souhaitez postuler à :

Pour la licence : Yves FERNANDEZ - yves.fernandez@lecnam.net

Pour le master : Gabrielle MARCENAC - gabrielle.marcenac@lecnam.net

En mettant en copie Madame Miriam ZOUARI, Directrice des Etudes de l'Enass : miriam.zouari@lecnam.net

Quand les enseignants et enseignantes sont-ils rémunérés ? Quelle est la rémunération ?

Consultez la rubrique **Enseignants - infos pratiques.**

Y a-t-il des réunions pédagogiques prévues dans l'année ?

Tous les ans, une réunion pédagogique est organisée en juin afin de réunir l'ensemble du corps professoral mais également les équipes administratives de l'Enass. L'objectif notamment est de faire le bilan de l'année passée, de présenter les projets à venir mais aussi d'échanger tous ensemble sur tous ces sujets.

